

**La direction veut profiter de la « table rase » pour mettre encore plus les salariés en concurrence**

18/06/24

La stratégie de la direction de l'ingénierie devient de plus en plus en claire chaque jour : elle profite du passage à l'Electrique pour accentuer les externalisations et les délocalisations d'activités. Son objectif est d'accroître encore plus la concurrence entre tous les salariés pour réduire les « coûts » et augmenter ses profits. C'est le cas avec le développement de la future Twingo, délocalisé dans une société d'ingénierie chinoise.

**Mais il n'y a pas besoin d'aller jusqu'en Chine pour trouver un exemple. A Lardy même, cette politique s'accélère avec la prochaine « location à la découpe » du bâtiment L48 à l'entreprise sous-traitante SERMA.**

Depuis plusieurs années, la direction envisageait un nouveau bâtiment pour réaliser des essais Electriques en plus du L32. Pendant un temps, les hypothèses concernaient des salariés Renault mais la décision finale a été de louer le bâtiment L48 à une société extérieure qui opérera en « schéma 4 » (c'est-à-dire isolée dans le L48 avec limitation des contacts entre salariés Renault-Ampere et SERMA).

Face à cette logique de division des travailleurs, en fonction du contrat de travail ou de la nationalité, la CGT défend en contraire l'unité. Nous ne tombons pas dans le panneau : les directions d'entreprise veulent monter les salariés les uns contre les autres, nous faire croire que nos emplois sont menacés par les salariés « chinois » ou que les salariés Renault, Ampere et sous-traitants doivent se battre entre eux pour attirer telle ou telle activité. Les véritables et seuls bénéficiaires de cette

politique, ce sont les grands actionnaires et les hauts dirigeants du groupe. Ce sont eux qui accumulent les centaines de millions € de dividendes et les millions € de rémunérations.

La mise en concurrence des salariés cherche à faire pression sur les salaires et les conditions de travail, à supprimer des emplois stables et à imposer une charge de travail toujours plus importante à ceux qui restent.

**La CGT-Lardy est un syndicat de site, c'est-à-dire qu'elle s'adresse et qu'elle défend tous les salariés du site de Lardy, qu'ils soient derrière des barrières comme les futurs salariés SERMA du L48 ou pas. Nous sommes bien sûr opposés à la vente à la découpe du site, promue par la commission E-Lardy qui regroupe la direction et les syndicats signataires de l'accord Re-nouveau France 2025 (CFE-CGC, CFTD et FO). Mais nous n'avons rien contre les salariés des entreprises sous-traitantes. Nous pensons au contraire que Renault-Ampere devrait lancer un véritable plan d'embauches plutôt que de recourir à des emplois soumis à une plus grande précarité. Et, pour obtenir ces embauches, nous sommes prêts à nous mobiliser !**

**Le projet**

- Le partenaire investit dans des moyens d'essais (photos Renault)
  - électriques (cyclage thermique & charge/décharge, ...)



- 4 bancs pack batterie
- 2 bancs module batterie
- 2 bancs Electronique de Puissance
- 1 banc de projection d'eau sous pression
- 1 banc moteur double sortie (avec et sans réducteur)

- abusifs peu réactifs (génération d'événements redoutés pour connaître le comportement sécuritaire des batteries)
  - 1 banc immersion
  - 1 banc Court-Circuit / Surcharge et Surdécharge
  - 1 tour de chute d'une masse sur une batterie

Extrait de la présentation de la direction Ampere sur le projet « E-Lardy avec SERMA au L48 ». A l'origine, le projet avait été présenté comme une « nouvelle » activité sur les essais abusifs « batterie » et finalement, s'y ajoutent des bancs comparables à ceux du L32 (sous responsabilité directe Ampere) : une future mise en concurrence entre salariés sur le site de Lardy lui-même !

**C'est peut-être un détail pour vous, mais...**

SERMA aura son propre contrat de nettoyage au L48, différent de celui de Renault.

Eh bien, savez-vous ce que le responsable Renault a répondu il y a quelques mois lors d'un CSE pour expliquer ce choix d'un contrat spécifique ? Que SERMA considèrerait qu'il suffisait de nettoyer les toilettes une fois tous les 2 jours, plutôt qu'une fois par jour comme chez Renault !

Cela peut paraître trivial ou ridicule à certains mais voilà comment les dirigeants réfléchissent et prennent des décisions. A coup sûr, les conséquences pour les salariés de SERMA comme du nettoyage ne seront pas positives ! Quant à la mise en concurrence entre salariés d'AMPERE et de SERMA, elle passe même par la fréquence de nettoyage des toilettes...

## **Changement de prestataire du nettoyage**

# **Les salariés du nettoyage ne doivent pas faire les frais du passage de PEI à Derichebourg !**

Après le site de Cléon, la direction de Renault a décidé de changer également de prestataire de nettoyage pour les sites d'ingénierie IDF (dont Lardy). La société PEI, qui avait le contrat depuis 2012 à Lardy, ne sera pas regrettée par les salariés !

Mais le changement d'entreprise prestataire est une période risquée pour eux. La convention collective des entreprises de propreté prévoit, dans son annexe 7, que la nouvelle société doit reprendre tous les salariés en CDI présents sur le chantier depuis 6 mois ou plus. Il y a d'autres garanties concernant la rémunération, les congés, etc. mais il faut s'assurer que la nouvelle société les respectera. Le secteur du nettoyage est connu pour les mauvaises pratiques des entreprises, peu respectueuses du code du travail. En plus, le changement de société est souvent l'occasion pour le donneur d'ordres de pousser à la suppression d'emplois : c'est ainsi qu'à Cléon, début 2024, au moment du passage de contrat de PEI à Derichebourg, 7 emplois sur 35 ont été supprimés !

C'est pourquoi la CGT-Lardy, qui est un syndicat de site (c'est-à-dire défendant tous les salariés travaillant sur le site de Lardy, quelle que soit leur entreprise), sera très attentive au respect par la société Derichebourg de ces règles et apportera son soutien aux salariés du nettoyage, dont plusieurs syndiqués, en cas de problème.

### **Qui va regretter la direction de PEI, après 12 ans à Lardy ?**

Petite entreprise comparée aux mastodontes TFN (ancienne entreprise opérant à Lardy et qui est devenue ATALIAN) ou Derichebourg (qui compte plusieurs dizaines de milliers de salariés), PEI a remporté les contrats de nettoyage des sites d'ingénierie à partir de 2012 puis de Cléon, ce qui lui a permis de se développer.

Mais, dès le début, les problèmes ont commencé. A Lardy, en 2014, elle licenciat 4 salariés dont 2 étaient des représentants du personnel. La grève qui s'en est suivie a duré 3 semaines mais a été réprimée par la direction de PEI, notamment par l'envoi de représentants de syndicats « maison ».

Les années suivantes ont été marquées par des brimades et des traitements discriminatoires, par du manque de matériel, par de multiples erreurs de paye, de congés, d'APLD de la part des RH de l'entreprise, toujours en défaveur des salariés ! Seule une grève de 5 semaines, lancée au Technocentre en mai 2022, a permis d'obtenir certaines avancées.

D'ailleurs, la direction de PEI a décidé de « finir en beauté » en nommant de façon complètement discriminatoire 2 chefs avant de partir. Par exemple, après avoir demandé aux salariés s'il y avait des candidats pour remplacer la cheffe des agents d'entretien de l'après-midi en ayant fixé des critères objectifs (expérience, permis de conduire, qualité des écrits), la direction a décidé d'en nommer un sans respecter aucun des critères préalablement établis. N'est-ce pas également discriminatoire que les agents d'entretien de l'après-midi soient quasiment toutes des femmes mais que celui qui devienne chef soit un homme ? Sans doute un dernier « cadeau » empoisonné de PEI avant de partir ?

**Dans cette période toujours complexe de changement d'entreprise, les salariés du nettoyage ont tout le soutien des militants CGT pour défendre leurs droits. Pour la plupart, vous les connaissez depuis plusieurs années, n'hésitez pas à discuter avec eux dans les bâtiments et à les soutenir vous aussi.**

**Contact : [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com) / Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)**

**La CGT Lardy** : syndicat de site pour tous les salariés du CTL  
RENAULT - AMPERE – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM - CADRES.

